

Rapport annuel
2020-2021

Mission, vision & valeurs

La Chambre de commerce de Gatineau a pour mission de dynamiser l'économie de Gatineau et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et d'être la voix de la communauté d'affaires au bénéfice de ses membres et de la collectivité. Figurant parmi les plus dynamiques au Québec, la CCG est le leader de la communauté d'affaires et un allié incontournable pour le développement économique de la région.

Ensemble, créons une synergie OUTAOUAISE productive et génératrice d'emplois, permettant à toute la communauté régionale d'en bénéficier!

OUVERTURE

La CCG favorise la collaboration et le partage des connaissances. Elle travaille en équipe avec ses membres et ses nombreuses parties prenantes et elle est ouverte aux partenariats et aux alliances favorables au bien-être socioéconomique de la communauté.

ENGAGEMENT

La CCG est engagée et mobilisée au service de ses membres et auprès de la communauté d'affaires.

ÉQUITÉ

La CCG favorise une représentation juste et équitable à travers l'ensemble de ses services en matière de domaines d'activités et de répartitions géographique, sociale et démographique propres à la région.

INNOVATION

La CCG remet en question ses façons de faire afin d'améliorer constamment sa performance et ses services aux membres.

« **CONNECTER. REPRÉSENTER. PROPULSER.** »

Connecter la communauté d'affaires.

Représenter les intérêts de ses membres.

Propulser les entreprises et les entrepreneurs vers les plus hauts sommets.

Table des matières

Ordre du jour.....	4
Procès-verbal du 14 juillet 2020	5
Mot du président	9
Mot du directeur général.....	10
ÉTATS FINANCIERS	11
Mises en nomination 2021	36
Conseil d'administration 2020-2021	37
Activités et événements.....	38
Plan d'action du Service d'accompagnement aux employeurs de PME	40
Service de codéveloppement.....	41
La pandémie et l'après.....	41
Comités 2020-2021	42
Représentation au sein de comités externes.....	44
Programme de mentorat.....	45
Conseil régional du mentorat de l'Outaouais (CRMO)	47
Export Outaouais.....	48

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du mardi 15 juin 2021 à 16 h

Par vidéoconférence sur la plateforme ZOOM

Item	Sujet	Type	Ressource	Temps
1	Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	2 min.
2	Ouverture de l'assemblée	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	1 min.
3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	2 min.
4	Lecture et adoption du procès-verbal – AGA du 14 juillet 2020	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	4 min.
5	Mot du président et présentation du rapport annuel	Information	Président d'assemblée Stéphane Bisson	10 min.
6	Mot de la direction	Information	Directeur général Stefan Psenak	5 min.
7	Présentation des États financiers 2020-2021 adoptés par le conseil d'administration	Information	Représentante Marcil Lavallée & Secrétaire-trésorière Vanessa Chartrand	10 min.
8	Varia	Information	Président d'assemblée Stéphane Bisson	
9	Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	2 min.
10	Présentation et élection des candidats(e) au CA	Élection	Président(e) d'élection	60 min.
11	Clôture de l'assemblée	Décision	Président d'assemblée Stéphane Bisson	1 min.

Procès-verbal du 14 juillet 2020

Assemblée générale annuelle

Date et heure : 14 juillet 2020, 16 h

Par vidéoconférence sur la plateforme ZOOM

Avant l'ouverture de la séance, la directrice générale, Anne-Marie Proulx, explique le fonctionnement exceptionnel de cette AGA tenue en mode virtuel (vidéoconférence Zoom en mode webinaire) pour respecter les restrictions de rassemblement physique entourant la COVID-19. Le vote sera offert électroniquement, mais aussi en personne, aux bureaux de la CCG.

1. **Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Le président, M. Pierre Samson, indique que les membres doivent procéder à la nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION 001AGA-2020-07-14

Il est proposé par Me Stéphane Riel et appuyé par Mme Murielle Laberge, de nommer Mme Karolane Lacroix-Bourgeois dans le rôle de secrétaire d'assemblée.

2. **Ouverture de l'assemblée**

M. Pierre Samson ouvre l'assemblée à 16 h 17 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut procéder.

RÉSOLUTION 002AGA-2020-07-14

Il est proposé par M. François de Bellefeuille et appuyé par M. Bernard Campeau, d'ouvrir l'assemblée à 16 h 17.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Pierre Samson effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout de sujet dans le varia n'est demandé.

RÉSOLUTION 003AGA-2020-07-14

Il est proposé par M. François de Bellefeuille et appuyé par Mme Jessica Belisle, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

4. **Lecture et adoption des procès-verbaux – AGA du 12 juin 2019 et AGS du 10 décembre 2020**

RÉSOLUTION 004AGA-2020-07-14

Il est proposé par Me Sophie-Anne Décarie et appuyé par M. Guy Lanteigne, d'adopter les procès-verbaux de l'AGA du 12 juin 2019 et de l'AGS du 10 décembre 2020, tels que proposés.

5. **Mot du président et présentation du rapport annuel**

Le président remercie les membres pour leur confiance. Il aborde la situation entourant la COVID-19 et mentionne que la CCG restera proactive dans ses communications et initiatives. Il invite les membres à consulter le rapport annuel 2019-2020 qui met en valeur plusieurs éléments marquants de l'année.

6. **Mot de la directrice générale**

La directrice générale, Mme Anne-Marie Proulx, fait un survol de l'année 2019-2020 en mettant en valeur le travail investi dans la planification stratégique et ses quatre grandes priorités qui guideront les orientations et actions de la CCG. Elle remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la

démarche. Elle résume les activités et événements qui sont présentés dans le rapport annuel 2019-2020 et remercie les partenaires financiers qui permettent à l'organisme de poursuivre sa mission. Elle partage aussi son empathie à l'ensemble de la communauté d'affaires qui vit des impacts majeurs reliés à la situation COVID-19. En terminant, elle remercie l'ensemble de son équipe, les membres du conseil d'administration et les bénévoles siégeant aux divers comités de la CCG.

7. Présentation des États financiers 2019-2020

Mme Sophie Beaulieu, associée chez Marcil Lavallée, présente et explique les états financiers 2019-2020. L'ensemble des membres ont reçu le rapport annuel 2019-2020 par courriel pour lecture. Il s'agit d'un rapport sans réserve avec une année très équilibrée. Elle mentionne les possibles impacts qu'aura la pandémie sur les finances de la CCG pour les prochains mois. Elle indique que tout est en règle pour un OBNL et que les rapports représentent bien la situation financière de la CCG.

M. Jean-Claude Desnoyers, secrétaire-trésorier de la CCG, confirme que le tout a très bien été expliqué. Il y a invitation, de la part du président d'assemblée, à poser des questions sur le rapport. Aucune question n'est soulevée. La directrice générale remercie l'équipe de Marcil Lavallée.

8. Octroi du mandat de vérification externe des états financiers pour l'année 2020-2021 à Marcil Lavallée

L'appel d'offres effectué par la CCG auprès de ses membres pour un service professionnel d'une firme comptable, afin d'effectuer la vérification annuelle de ses opérations financières, a été envoyé par courriel directement à 12 firmes (envoi 6 et 15 avril 2020), ainsi que publié sur le site web dans la section à ce propos. Deux (2) propositions ont été reçues et analysées.

Bien que la proposition de la firme Lévesque Marchand Welch soit plus basse en honoraires, les membres du Comité exécutif ont décidé de recommander de retenir les services de la firme Marcil Lavallée sur la base de l'expérience à traiter les états financiers de la CCG depuis les trois (3) dernières années, considérant la situation particulière avec la COVID-19 et de façon à faciliter le travail de l'équipe de la CCG selon la connaissance de l'organisme.

RÉSOLUTION 005AGA-2020-07-14

Il est proposé par M. Luc Lévesque et appuyé par M. Richard Ferland, d'octroyer le mandat de vérification externe des états financiers pour l'année 2020-2021 à la firme Marcil Lavallée pour un montant de 9 400 \$ (+ taxes), selon les éléments indiqués dans le cahier d'appel d'offres de la CCG ainsi que le document d'offre de services d'audit externe présenté par ladite firme.

Un membre demande si la résolution est pour un mandat de 3 ans. La directrice générale, Mme Anne-Marie mentionne que le contrat est renouvelé chaque année avec une résolution adoptée en AGA. L'appel d'offres est fait pour 3 ans, avec renouvellement à la satisfaction des deux parties.

9. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

M. Pierre Samson, propose la nomination de la présidente d'élection ainsi que de la secrétaire d'élection.

RÉSOLUTION 006AGA-2020-07-14

Il est proposé par M. Bernard Campeau et appuyé par Mme Martine Plourde, de nommer Me Véronique Chénard-Thériault comme présidente d'élection et Mme Karolane Lacroix-Bourgeois comme secrétaire d'élection.

11. Présentation et élection des administratrices et des administrateurs

Me Véronique Chénard-Thériault explique le fonctionnement de l'élection qui se tiendra dans les prochaines minutes.

Il y a 8 postes en élection pour un mandat de deux (2) ans, dont un (1) poste de président(e), deux (2) postes de vice-présidents(es), un (1) poste de secrétaire-trésorier(ère) et quatre (4) postes d'administrateurs(trices); un (1) poste se doit d'être attribué à des membres de 35 ans.

Me Chénard-Thériault présente les candidatures en règle mises en nomination.

Le candidat pour le poste de présidents(e) est élu par acclamation pour un mandat de 2 ans.

- M. Pierre Samson, Directeur des Opérations, Samson RH inc.

Les candidats pour les 2 postes de vice-présidents(es) sont élus par acclamation pour un mandat de 2 ans.

- M. Nicolas D'Aoust, Avocat, Daoust Siroy
- M. Pierre Pharand, Président, Centre de formation et pratique du tir de l'Outaouais

La candidate pour le poste de secrétaire-trésorier(ère) est élue par acclamation pour un mandat de 2 ans.

- Mme Vanessa Chartrand, Associée, Directrice en comptabilité et fiscalité, GLA CPA inc.

Me Chénard-Thériault invite chaque candidat(e) élu(e) par acclamation à se présenter aux membres de cette assemblée.

Me Chénard-Thériault explique la méthode du vote et confirme qu'il y a six (6) candidatures en règle pour quatre (4) postes d'administrateurs(trices). Les membres en règle de la CCG présents à cette AGA virtuelle seulement recevront le bulletin de vote électronique. Chacun peut voter jusqu'à quatre candidats sur les 6 présentés. Les candidats seront élus en fonction du plus grand nombre de votes comptabilisés, électroniques et papier. Me Chénard-Thériault réitère qu'un bureau de vote est mis à la disposition des membres aux bureaux de la CCG.

Me Chénard-Thériault propose la résolution ci-dessous.

RÉSOLUTION 007AGA-2020-07-14

Afin de respecter la confidentialité des votes reçus, conformément avec nos règlements généraux, il est proposé par M. Stéphane Riel et appuyé par Mme Louise Andrée Pelletier de détruire tous les bulletins électroniques et en papier, à la suite de l'élection.

Les six (6) candidats pour les postes d'administrateurs(trices) se présentent lors d'une allocution d'une minute.

- Mme Véronique Charron, Directrice, Maison de la famille de Gatineau
- M. André Larocque, Directeur général, Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Mme Sophie-Anne Décarie, Avocate et présidente, Décarie Avocats Lawyers
- Mme Nadya Michel, Présidente, GESTION MONOX INC
- M. Steve Johnston, Président, StemJee Inc.
- Mme Karine Vachon, Directrice développement des affaires & marketing, Beaudoin Canada

Le bulletin de vote est envoyé par courriel à tous les membres en règle présents à cette AGA et une période de 20 minutes est allouée pour voter.



Vote clos à 17 h 23 (par Me Chénard-Thériault)

L'équipe de la CCG responsable de la gestion du vote électronique et papier procède aux étapes de validation avec Me Chénard-Thériault, présidente d'élection).

Me Chénard-Thériault dévoile les résultats à 17 h 37 sur la plateforme Zoom.

Administrateurs(trices), ayant reçu le plus de votes, élus(es) pour un mandat de 2 ans:

1. Steve Johnston, Président, StemJee Inc.
2. Karine Vachon, Directrice développement des affaires & marketing, Beaudoin Canada
3. Sophie-Anne Décarie, Avocate et présidente, Décarie Avocats Lawyers
4. André Larocque, Directeur général, Fondation de l'Université du Québec en Outaouais

12. Fermeture de l'assemblée

La directrice générale remercie les candidat(e)s élu(e)s.

Mot de fin du Président d'assemblée.

RÉSOLUTION 008AGA-2020-07-14

Il est proposé par Mme Louise Andrée Pelletier, appuyé par M. André Larocque, de lever l'assemblée à 17 h 41.

Gatineau, le 14 juillet 2020.

Président d'assemblée
Pierre Samson

Secrétaire d'assemblée
Karolane Lacroix-Bourgeois

Mot du président

Si l'année qui s'achève nous a montré quelque chose, c'est bien que nous avons une aptitude collective à serrer les rangs quand les temps sont durs. La force d'une organisation tient à la solidarité de ses membres et de son conseil d'administration lorsque la mer devient houleuse et je suis fier de dire que nous avons traversé la tempête tous ensemble, avec une équipe permanente engagée, chacun, chacune, jouant son rôle avec professionnalisme pour garder le cap et mener le navire à bon port.

Nous nous sommes adaptés et nous avons pu maintenir les grandes orientations de notre plan stratégique tout en sortant du cadre traditionnel pour répondre aux exigences que nous a imposées la pandémie. La CCG bouge et est constamment sollicitée par les décideurs et les médias. Avec l'appui de notre directeur général et de notre conseillère en communications stratégiques, nous avons établi les messages clés et la position de la Chambre sur d'importants dossiers. Nous avons opté pour un message positif tout en maintenant nos revendications. Ce changement de ton n'est pas passé inaperçu et je suis heureux de constater que notre présence médiatique s'est accrue.

Je suis particulièrement satisfait des partenariats que la CCG a multipliés avec quantité d'acteurs de notre écosystème, de même que nos rapports avec les instances décisionnelles. Nous pouvons affirmer avec conviction que nos actions des derniers mois ont contribué à démontrer la crédibilité de la CCG comme interlocuteur incontournable.

L'année qui vient sera remplie de défis à surmonter. Le retour à la vie telle que nous la connaissions avant la COVID prendra du temps et, forcément, des choses auront changé de manière permanente. Et comme le rôle de la CCG est de bien représenter ses membres et la communauté d'affaires, je vous invite à nous partager vos idées novatrices et vos besoins. Gatineau et la région sont promises à une croissance économique qui ne se démentira pas, et nous serons aux premières loges pour vous y accompagner.

Enfin, je remercie sincèrement l'équipe de la CCG, solide et engagée, menée par notre directeur général, Stefan Psenak. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent au conseil et qui contribueront directement au succès de notre Chambre de commerce. Une pensée particulière pour Anne-Marie Proulx, avec qui j'ai eu la chance de collaborer dans les dernières années alors qu'elle occupait avec brio la direction générale de l'organisme. Merci pour ta vision et ta grande collaboration!

En 2021-2022, l'avenir entrepreneurial de Gatineau et de l'Outaouais s'annonce radieux. Travaillons ensemble à faire rayonner notre organisation et nos entreprises!



Stéphane Bisson

Mot du directeur général

On se le répète depuis 15 mois : quelle année! Nouvellement à la direction générale de la CCG depuis le 11 janvier dernier, ça aura été tout un défi de jongler avec l'appropriation d'un nouveau poste, une équipe (toujours...) en télétravail et le désormais inévitable facteur pandémie. Depuis plus d'un an, le monde a changé et le bouleversement de nos habitudes personnelles et professionnelles nous a obligés à une introspection et à un grand chantier de réflexion sur nos façons de faire.

Si les dernières semaines nous laissent espérer un retour à une forme de normalité plus tôt que tard, nous devons déjà planifier, comme organisation, la reprise post-COVID. Certain(e)s se sont bien tiré d'affaire et ont su profiter de la crise pour réorienter leurs services, alors que d'autres secteurs ont été plus durement touchés et le sont encore. Je n'ai aucun doute sur la capacité de nos entrepreneur(e)s, dont la résilience et l'esprit d'innovation ne sont plus à démontrer, à se relever malgré les marques indélébiles qu'auront laissées les nombreuses semaines de fermeture et de limitations. La détermination des acteurs de notre réseau et la fierté régionale seront assurément mises à contribution. Et votre Chambre de commerce sera à vos côtés dans cette aventure!

Comme plusieurs autres, la CCG a été propulsée vers un virage numérique en accéléré, nécessaire au maintien de nos activités de réseautage et de soutien à nos membres. J'ose dire aujourd'hui que nous avons su relever ce défi avec brio grâce au travail et au dévouement de l'équipe. Nous continuerons de déployer toute notre gamme de services à distance jusqu'à la levée des mesures, mais nous avons bien hâte de vous retrouver en personne. « Connecter. Représenter. Propulser. », voilà notre leitmotiv.

Je tiens à saluer le remarquable travail effectué par ma prédécesseur, Anne-Marie Proulx, qui a quitté la CCG qu'elle a dirigée avec brio pendant plus de quatre ans pour devenir elle-même entrepreneure. Je tiens aussi à remercier Julie Moffatt, directrice d'Export Outaouais, notre organisation sœur, qui a assuré l'intérim à la direction générale et qui continue d'être d'une aide précieuse. À toute mon équipe, que le temps finira par réunir dans nos bureaux, merci de votre engagement!

Enfin, je m'en voudrais de ne pas souligner à grands traits l'appui financier de nos partenaires et de nos membres grâce auquel nous sommes en mesure de poursuivre notre mission. Je suis fier d'être à la tête d'une organisation qui est devenue une référence et une voix forte d'un réseau d'affaires solide et uni. Notre rôle est d'autant plus important en temps de crise. Tout ce que nous faisons, jour après jour, vise à mettre en valeur l'ensemble de notre belle et grande communauté d'affaires... pour vous et avec vous!



Stefan Psenak



CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Chambre de commerce de Gatineau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Chambre de commerce de Gatineau (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 2 juin 2021

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A120857

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	2021	2020
PRODUITS		
Activités et projets (annexe A)	955 672 \$	840 767 \$
Programme Export Outaouais (annexe B)	259 974	355 788
Cotisations des membres (annexe C)	187 221	202 736
Autres produits (annexe D)	18 965	23 868
	1 421 832	1 423 159
CHARGES D'EXPLOITATION		
Activités et projets (annexe E)	645 904	661 859
Frais administratifs (annexe F)	385 546	421 884
Programme Export Outaouais (annexe B)	262 103	363 852
Amortissement des immobilisations	10 706	14 093
	1 304 259	1 461 688
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	117 573 \$	(38 529) \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

5

	Non affecté	Affectations internes (note 11)	Investis en immobilisations	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	15 995 \$	372 781 \$	43 008 \$	431 784 \$	470 313 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	117 573	-	-	117 573	(38 529)
Affectations internes	(13 686)	13 686	-	-	-
Amortissement des immobilisations	10 706	-	(10 706)	-	-
SOLDE À LA FIN	130 588 \$	386 467 \$	32 302 \$	549 357 \$	431 784 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

6

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	246 836 \$	83 784 \$
Débiteurs (note 4)	210 260	140 194
Dépôts à terme, portant intérêt entre 0,4 % et 0,75 %, échéant entre janvier 2022 et février 2022	300 101	474 967
Frais payés d'avance	6 445	4 643
	763 642	703 588
FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS	177 748	-
IMMOBILISATIONS (note 5)	32 302	43 008
	210 050	43 008
	973 692 \$	746 596 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

7

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 6)	80 167 \$	16 946 \$
Produits perçus d'avance (note 7)	144 256	158 723
Apports reportés (note 8)	145 912	118 143
	370 335	293 812
AVANTAGE INCITATIF RELATIF AU BAIL (note 9)	14 000	21 000
DETTE À LONG TERME (note 10)	40 000	-
	54 000	21 000
	424 335	314 812
ACTIF NET		
Non affecté	130 588	15 995
Affectations internes (note 11)	386 467	372 781
Investis en immobilisations	32 302	43 008
	549 357	431 784
	973 692 \$	746 596 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	117 573 \$	(38 529) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	10 706	14 093
Diminution de l'avantage incitatif relatif au bail	(7 000)	(7 000)
	121 279	(31 436)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	4 655	(107 124)
	125 934	(138 560)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	174 866	(4 739)
Acquisition de fonds communs de placements	(177 748)	-
	(2 882)	(4 739)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	40 000	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	163 052	(143 299)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	83 784	227 083
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	246 836 \$	83 784 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une société privée constituée en vertu de la Loi sur les Chambres de commerce, regroupe des membres intéressés à la promotion du développement économique dans l'Outaouais. À titre d'organisme sans but lucratif enregistré, la Chambre de commerce de Gatineau est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation de produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils ont été gagnés et où les charges connexes sont encourues.

L'organisme a droit à la Subvention salariale d'urgence du Canada et à la Subvention de loyer. Ces subventions sont comptabilisées à titre de produit de l'exercice dans la période au cours de laquelle les dépenses afférentes sont engagées. Ces subventions sont également sujettes à examen par les administrations fiscales. Le cas échéant, les écarts entre la subvention allouée et la subvention comptabilisée seront imputés aux résultats de l'exercice alors en cours.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Le produit de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le produit d'intérêts est comptabilisé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation de produits (suite)

Les droits d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu. Le passif lié à la fraction des produits provenant des activités facturées mais non gagnées est comptabilisé à titre de produits perçus d'avance. Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent et la portion non gagnée est comptabilisée à titre de produits perçus d'avance.

Les commandites sont constatées à titre de produits lorsque l'événement a eu lieu.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme comptabilise les fournitures et les services reçus lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services dans le cadre normal de ses activités.

L'organisme ne comptabilise pas les fournitures et services reçus en lien avec ses ententes de partenariat puisqu'elle ne peut estimer leur juste valeur.

Ventilation des charges

La clé de répartition utilisée pour ventiler les charges administratives communes entre la Chambre de commerce et le programme Export Outaouais est au prorata de la surface de locaux occupée par chaque programme. Les charges administratives pour les activités et projets sont ventilées selon le budget approuvé de la subvention, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Chambre de commerce pour chaque projet.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Ameublement et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Avantage incitatif relatif au bail

L'avantage incitatif relatif au bail est amorti linéairement sur la durée du bail et est porté en diminution de la charge de loyer.

3. VENTILATION DES CHARGES

Des charges administratives totalisant un montant de 35 919 \$ (2020 : 44 193 \$) ont été ventilées dans le programme Export Outaouais et dans les activités et projets comme suit :

	2021	2020
Programme Export Outaouais		
Frais de coordination	23 000 \$	24 200 \$
Frais de recherche et développement	-	3 500
Activités et projets		
Frais de coordination	12 919	16 493
	35 919 \$	44 193 \$

Les charges administratives ventilées sont composées du loyer, des honoraires professionnels, des télécommunications et des fournitures et frais de bureau.

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	46 987 \$	49 345 \$
Subventions à recevoir	161 550	87 563
Sommes à recevoir de l'État	1 723	3 286
	210 260 \$	140 194 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

13

5. IMMOBILISATIONS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	77 669 \$	68 660 \$	9 009 \$	11 260 \$
Équipement informatique	68 431	66 047	2 384	3 405
Améliorations locatives	39 751	18 842	20 909	28 343
	185 851 \$	153 549 \$	32 302 \$	43 008 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs	62 386 \$	7 639 \$
Salaires et vacances à payer	17 781	9 307
	80 167 \$	16 946 \$

7. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Les produits perçus d'avance incluent des cotisations de membres liées aux exercices futurs, des inscriptions ainsi que des commandites pour des activités qui auront lieu au cours du prochain exercice.

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

14

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices et se détaillent comme suit :

	2021	2020
Solde au début	118 143 \$	182 827 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	938 124	529 467
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(910 355)	(594 151)
Solde à la fin	145 912 \$	118 143 \$

Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	2021	2020
Ville de Gatineau	58 102 \$	17 182 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	48 338	-
Office québécois de la langue française	33 339	-
Desjardins	5 000	-
Autres	1 133	-
CRMO-FARR	-	58 461
MÉI	-	30 000
ID Gatineau	-	12 500
	145 912 \$	118 143 \$

9. AVANTAGE INCITATIF RELATIF AU BAIL

	2021	2020
Solde au début	21 000 \$	28 000 \$
Montant porté en diminution de la charge de loyer	(7 000)	(7 000)
Solde à la fin	14 000 \$	21 000 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

15

10. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2022 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2022, dont une portion de 20 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date ^(a)	40 000 \$	- \$

- a) En vertu du programme fédéral pour le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, L'organisme recevra une subvention de 20 000 \$ si le prêt est entièrement remboursé avant décembre 2022. L'organisme a immédiatement constatée la subvention de 20 000 \$ à titre de réduction du prêt. Si l'organisme n'est pas en mesure de rencontrer cette condition, le solde à rembourser sera de 60 000 \$ et la perte sera constatée dans l'exercice alors en cours.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au 31 mars 2021 le solde des sommes affectées d'origine interne totalise 386 467 \$ (2020 : 372 781 \$) et est réparti de la façon suivante :

	2021	2020
Réserve de prévoyance	225 000 \$	225 000 \$
Export Outaouais	95 115	97 244
Mentorat	47 408	33 593
Entrepreneuriat au féminin	13 312	12 050
La Relève	5 071	5 271
CRMO	561	561
Plan stratégique	-	50
Vision économique	-	(988)
	386 467 \$	372 781 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

16

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(70 066) \$	(20 649) \$
Frais payés d'avance	(1 802)	1 590
Créditeurs et frais courus	63 221	(43 503)
Produits perçus d'avance	(14 467)	20 122
Apports reportés	27 769	(64 684)
	4 655 \$	(107 124) \$

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail pour sa place d'affaire totalisent 175 451 \$ plus les taxes applicables et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	33 379 \$
2023	34 214 \$
2024	35 069 \$
2025	35 945 \$
2026	36 844 \$

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. De plus, l'organisme évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 59 % du total des comptes clients sont à recevoir d'une entité. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

16. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. À la date d'approbation des états financiers, l'organisme estime que l'incertitude entourant la relance économique des entreprises sur son territoire pourrait entraîner une diminution des activités et projets au cours du prochain exercice. Les impacts financiers sur l'organisme dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

18

	2021	2020
ANNEXE A - ACTIVITÉS ET PROJETS		
Commandites	193 542 \$	288 404 \$
Vente de billets	62 088	176 782
Subventions et contributions		
- Emploi Québec	289 648	177 006
- Subvention salariale d'urgence du Canada	111 956	-
- Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	87 672	76 334
- DE-CLDG/ID Gatineau	49 310	49 080
- Ville de Gatineau	48 072	18 961
- Subventions - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et pour le loyer	36 058	-
- MÈI	12 556	-
- Office québécois de la langue française	6 919	-
Autres	54 742	47 923
Revenus de publicité	3 109	6 277
	955 672 \$	840 767 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

19

	2021	2020
ANNEXE B - PROGRAMME EXPORT OUTAOUAIS		
Produits		
Subventions		
- MÈI	120 000 \$	120 000 \$
- DEC	120 000	120 000
- Autres	2 611	6 007
- Ville de Gatineau	-	14 889
Activités	17 363	94 892
	259 974 \$	355 788 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	206 643 \$	220 687 \$
Frais de coordination (note 3)	23 000	24 200
Publicité et promotion	8 817	13 624
Frais de recherche et développement	6 794	5 613
Fournitures et frais de bureau	5 699	10 320
Activités	4 377	24 240
Cotisations et associations	3 000	3 000
Télécommunications	2 726	2 335
Déplacements et frais de représentation	1 047	8 846
Frais de consultants	-	50 987
	262 103	363 852
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 129) \$	(8 064) \$

ANNEXE C - COTISATIONS DES MEMBRES

Réguliers	92 807 \$	102 400 \$
Entreprises	43 465	44 936
Gouverneurs	31 938	32 107
Jeunes membres	14 593	18 072
Nouvelles entreprises	4 418	5 221
	187 221 \$	202 736 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

20

	2021	2020
ANNEXE D - AUTRES PRODUITS		
Offres exclusives	7 129 \$	10 161 \$
Intérêts	6 155	10 154
Divers	5 681	3 553
	18 965 \$	23 868 \$

ANNEXE E - ACTIVITÉS ET PROJETS

Sous-traitance	381 342 \$	180 578 \$
Activités	117 356	277 242
Salaires et avantages sociaux	98 212	119 433
Publicité et promotion	16 793	34 960
Frais de coordination (note 3)	12 919	16 493
Déplacements et représentation	12 021	18 829
Fournitures et frais de bureau	5 656	1 997
Télécommunications	1 030	1 192
Autres	575	11 135
	645 904 \$	661 859 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

21

	2021	2020
ANNEXE F - FRAIS ADMINISTRATIFS		
Salaires et avantages sociaux	260 681 \$	275 184 \$
Loyer	34 535	33 014
Entretien et réparations	14 353	14 841
Sous-traitance	13 160	24 950
Entretien de l'équipement	11 153	20 619
Formation	10 421	4 274
Télécommunications	8 178	9 424
Fournitures et frais de bureau	5 351	8 082
Cotisations et associations	4 248	5 903
Assurances	3 591	3 501
Publicité et promotion	3 082	5 620
Réunions du conseil	1 843	3 375
Déplacements et représentation	1 371	12 642
Taxes et permis	381	785
Recrutement	108	1 674
Honoraires professionnels	33 468	23 122
Intérêts et frais de service	15 541	19 067
Charges ventilées au programme Export Outaouais et aux activités et projets (note 3)	(35 919)	(44 193)
	385 546 \$	421 884 \$

Mises en nomination 2021

Candidatures conformes retenues par le comité de mises en nomination

Huit postes sont en élection pour un mandat de deux ans chacun.

Une (1) candidature en règle reçue pour le (1) poste de **Premier(ère) vice-président(e)**

Nicholas D'Aoust Avocat-Associé Daoust Siroy Inc.
--

Deux (2) candidatures en règle reçues pour les deux (2) postes de **Vice-président(e)**

Louise Andrée Pelletier Coordonnatrice activités de financement corporatives Fondation québécoise du cancer	Michelle G. Robitaille Consultante en gestion et relations internationales MGR Stratégies inc.
---	--

Huit (8) candidatures en règle reçues pour les cinq (5) postes d'**Administrateurs(trices)**

Simon Boudreau Directeur général 3R Québec inc.	Paul Da Costa Associé Freebees Pay
Frédérique Delisle Directrice générale Loisir Sport Outaouais	Normand Fortier Agent de location/opérations Pattison Affichage Extérieur
Eliz Laflamme Présidente directrice-générale Aglaïa	Guy Lanteigne Coordonnateur des opérations Vitrierie P. Latreille
Alexandre Le Blanc Restaurateur Piz'za-za	Lucie Mineault Présidente CommunicationsLM

Comité de mises en nomination 2021

Trois membres du conseil accompagnés de deux membres en règle ont assuré la validation et l'exactitude des candidatures reçues :

- **Claude Bélisle**, Vice-président, CCG
- **Pierre Pharand**, Vice-président, CCG
- **Luc Lévesque**, Administrateur, CCG
- **Richard Martin**, Associé & Directeur du marketing, Pixel
firme créative et membre en règle
- **Maude Poulin**, Designer graphique et membre en règle

Conseil d'administration 2020-2021 - au 31 mars 2021

Président

Stéphane Bisson, M.B.A.

Président et courtier immobilier agréé inc.
KellerWilliams Distinction Inc

Secrétaire-trésorière

Vanessa Chartrand

Candidate à la profession CPA auditeur
Associée chez Godin, Lacroix & Associés

Vice-président(e)s

Claude Belisle

Président-directeur général
LMRC Associés inc.

Nicholas D'Aoust

Avocat-Associé
Daoust Siroy Inc.

Louise Andrée Pelletier

Coordonnatrice aux activités de financement
corporatives, Fondation québécoise du cancer

Pierre Pharand

Propriétaire
Club de tir de l'Outaouais

Administrateurs(trices)

Philippe Boily

Directeur créativité média, promotion et
marketing, LeDroit

Sophie-Anne Décarie

Avocate et présidente
Décarie Avocats Lawyers

Sébastien Brunet

Gestionnaire de projet
Ed Brunet & Associés

Guy Lanteigne

Coordonnateur des opérations
Vitrerie P. Latreille inc.

Paul Da Costa

Entrepreneur
Centre Freebees Outaouais

Luc Lévesque

Président
Groupe Humaprise

Steve Johnston

Fondateur
StemJee inc.

André Larocque

Directeur général
Fondation de l'UQO

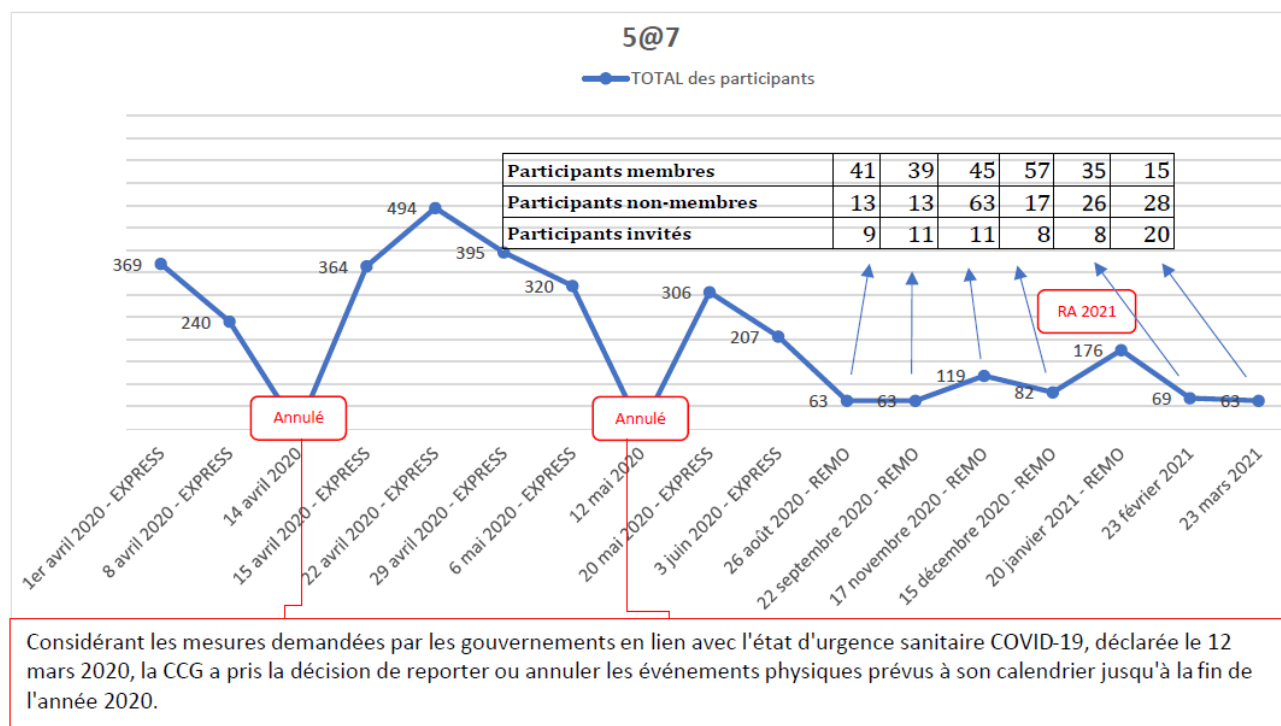
Karine Vachon

Directrice du développement
Beaudoin Canada

Poste vacant : Un poste de vice-présidence : depuis le 4 décembre 2020

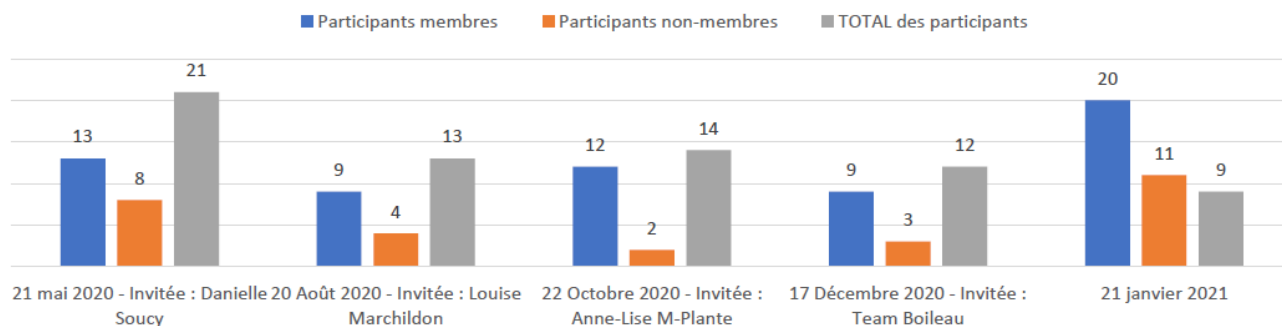
Activités et événements

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

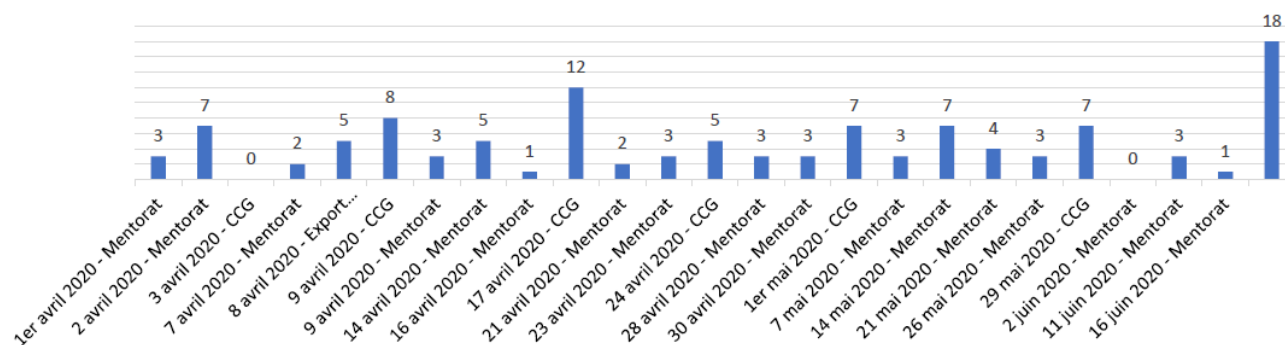


Date	Collaborations	Hôtes du 5@7	Équipes du mois
Avril à juin 2020	5@7 EXPRESS en direct sur Facebook, adaptés pour la COVID-19		
26 août 2020		EvoluTEL	Service de codéveloppement CCG
22 septembre 2020	Conjoint avec Le Droit Affaires	Le Droit Affaires	Réflexions du coeur
17 novembre 2020	Conjoint avec Le Droit Affaires	UQO	La Fondation de l'UQO
15 décembre 2020	Conjoint avec Le Droit Affaires	Outaouais d'abord	Spécial « Achetez d'ici! »
20 janvier 2021	Grand 5@7 du Rapprochement des associations		
23 février 2021	Conjoint avec Le Droit Affaires	Technoscience Outaouais	ConnecTIC
23 mars 2021	Conjoint avec Le Droit Affaires	Femmessor Outaouais	Fine & Futés

La Causerie | Conférence sans prétention - avec Danielle Soucy, agente de recrutement

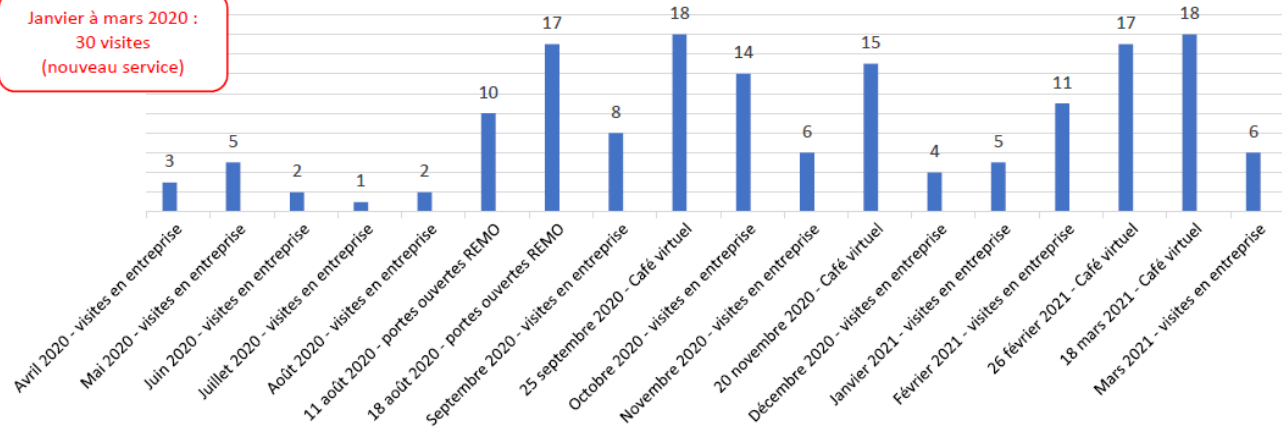


COVID-19 : services ouverts à tous Rencontres virtuelles, session de groupe de mentorat et jasette Export



Cafés virtuels membres et actions de développement des affaires

Janvier à mars 2020 :
30 visites
(nouveau service)



Plan d'action du Service d'accompagnement aux employeurs de PME

Lancé en 2018, le Service d'accompagnement aux employeurs vise à améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines des PME de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Son orientation actuelle est d'améliorer les pratiques en rétention des employés et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Ce projet, financé par Services Québec et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), est chapeauté par un comité composé de partenaires et présidé par un administrateur de la CCG qui oriente son développement et sa mise-en-œuvre.

Le plan d'action initial démarre le 3 février 2020 et se concentre autour de trois axes d'orientation :

1. Accompagnement spécialisé de groupes (secteurs ou thématiques)
2. Concertation des entrepreneurs et organisations de soutien visant la collaboration pour la réalisation d'initiatives structurantes
3. Communication des solutions et opportunités

En mars 2020, le Québec met en œuvre des mesures de confinement en réponse à la pandémie de la COVID-19. Le plan d'action est donc actualisé en fonction des nouvelles mesures limitant les rassemblements prévus au premier des trois axes et en fonction des besoins nouvellement prioritaires pour la communauté d'affaires. À ce moment, la CCG modifie le nom public du projet, passant de « Rareté de main-d'œuvre » à « Service d'accompagnement aux employeurs ». Les actions de la CCG en lien avec le projet sont réduites au minimum du mois de juin à août, au cœur de la première vague de la pandémie.

Finalement, en septembre 2020, le plan d'action est de nouveau modifié afin de le prolonger. Cette prolongation est réalisée grâce aux économies de dépenses en honoraires pendant la réduction des actions en début d'année 2020. La date de fin de projet initiale du 31 janvier 2021 est donc repoussée au 31 mai 2021. Malgré une année (15 mois) mouvementée, la CCG est fière que le projet en main-d'œuvre soit nommé finaliste pour le prix « projet innovant » du Gala des chambres de commerce du Québec 2020.

LISTE DES ACTIONS PRINCIPALES DU PROJET	
• Accompagnement personnalisé pour les employeurs • Guide « Osez le bonheur au travail : recettes simples pour PME » • Labos RH (3) ○ Osez la gestion RH simplifiée ○ Osez l'engagement et la mobilisation de vos employés ○ Osez votre marque employeur • Ateliers et conférences (4) ○ Présentations sur la rareté de la main-d'œuvre : contexte et solutions ○ Osez l'activité physique ○ S'outiller en matière de stress	• Parcours croissance en ressources humaines • Certifications (3) – Institut de leadership en gestion • Tournée de l'écosystème • Bottin web des ressources • Prix conciliation travail-études • Actions en lien avec la COVID-19 • Soutien à l'État de situation socio-économique • Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec • Table de concertation FADOQ • Table de concertation CJEO



Service de codéveloppement

La CCG a mis sur pied un projet, financé par le Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat de la Ville de Gatineau, s'échelonnant de janvier 2019 à septembre 2021, qui vise essentiellement à planifier, organiser et réaliser des rencontres de codéveloppement pour les entrepreneurs membres de la CCG.

Le codéveloppement est un partage d'expérience entre entrepreneurs en croissance de différents secteurs, mais fait d'une approche structurée. Avec la collaboration d'un ou deux animateurs et de 8 à 10 entrepreneurs participants, les échanges sont empreints de richesse, de savoir-être et de savoir-faire servant à cultiver une intelligence collective. Chaque participant du groupe s'engage à être présent à chacune des 10 séances prévues au calendrier sur une période d'un an.

En 2020-2021, dix (10) cohortes totalisant 96 participants se sont rencontrées à raison de 10 séances, sur une période d'un an. Les rencontres et le recrutement ont été interrompus au plus fort de la crise de la COVID-19 (mars à juillet 2020). Les efforts ont donc été déployés sur la mise sur pied d'une campagne de communication et de recrutement.

La pandémie et l'après

La CCG signe son deuxième rapport annuel dans le contexte de la pandémie mondiale. Depuis le début de la crise sociosanitaire liée à la COVID-19, la CCG s'est fait un devoir d'être proactive dans ses communications et de trouver des solutions pour maintenir les activités prévues à son calendrier. Compte tenu des mesures mises en place, nous avons poursuivi notre programmation 100 % virtuelle afin d'offrir à nos membres et à la communauté d'affaires des opportunités de réseautage et de maillage. L'équipe est restée entièrement disponible pour répondre aux besoins des entrepreneurs et les accompagner dans les divers programmes de soutien mis en place par les gouvernements.

Certains et certaines de nos membres ont profité de cette période plus difficile pour se réinventer, prendre des virages et offrir de nouvelles façons de faire à leur clientèle. Pour d'autres, dans les secteurs de la restauration et du tourisme, notamment, les choses ont été beaucoup plus compliquées. Néanmoins, peu de nos entreprises n'auront pas réussi à traverser la crise. De cela, nous nous réjouissons.

Le conseil d'administration tient à remercier tous les membres qui ont maintenu leurs liens avec la Chambre, qui nous ont donné un coup de pouce financier et qui ont activement participé à nos événements et conférences virtuelles. Le CA tient aussi à souligner le travail de l'équipe permanente qui a inlassablement veillé à offrir un panier de services adaptés et pertinents.

Nous tournerons fort heureusement bientôt la page sur ce pénible épisode qui nous a privés des liens que nous entretenons avec nos proches, nos connaissances, nos collègues, nos familles, nos clients. Et même si personne n'oubliera cette crise, on peut d'ores et déjà avancer que l'avenir s'annonce radieux pour la communauté d'affaires de Gatineau et de l'Outaouais. La résilience et l'ingéniosité dont vous avez fait preuve, dont nous avons tous et toutes fait preuve, sont des qualités qui méritent d'être soulignées.



Comités 2020-2021

Un énorme merci à nos nombreux membres qui s'impliquent dans les comités mis en place afin d'appuyer la permanence et de s'investir pour faire rayonner leur communauté!

Comité de gouvernance

Le Comité de gouvernance voit à élaborer des processus pour la bonne gouvernance de l'organisme et s'attarde à une possible révision des Règlements généraux en conformité avec la loi sur les Chambres de commerce. De plus, il met en place le processus de nomination pour le choix de la « Personnalité de l'année » et élabore la structure et la réglementation entourant la nomination de membres Gouverneur(e)s.

Comité développement économique

Le Comité de développement économique assure un rôle-conseil auprès du président de la CCG, qui siège à la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau. Selon les orientations des enjeux reflétés dans le rapport provenant du Forum économique et selon le Dossier Outaouais provenant du Front régional, ce comité propose des orientations à soumettre aux instances politiques.

Comité membership et 5@7

Dans le but d'offrir un service à la clientèle de qualité aux membres et de favoriser leur intégration et leur épanouissement au sein du réseau, ce comité conseille et appui l'équipe de la permanence dans l'élaboration de stratégies de recrutement et de processus d'accueil et dans l'organisation d'activités de réseautage.

Comité des Prix Excelor - Reconnaissance des gens d'affaires

C'est dans un esprit de rayonnement et de célébration que la CCG permet annuellement à ses membres de se faire découvrir et de vivre une expérience inoubliable en soumettant leur candidature dans la catégorie de leur choix des Prix Excelor. Ce comité assure un rôle-conseil et d'appui pour la structure des catégories en lice annuellement, les formulaires de candidatures, les règlements et processus d'évaluation, la coordination du jury ainsi que la sollicitation pour l'obtention de candidatures.

Comité du Gala Excelor

Le Gala Excelor vise à reconnaître, célébrer et faire rayonner l'excellence des gens d'affaires de sa communauté. Cette soirée unique en Outaouais attire année après année plus de 950 personnes heureuses de soutenir leurs pairs et d'honorer leurs succès, leurs percées et leurs innovations. Ce comité assure un rôle-conseil et d'appui pour l'organisation de l'événement.

Comité de La Relève (moins de 35 ans)

La vision de La Relève est de promouvoir la visibilité des jeunes gens d'affaires par l'entremise d'outils et d'opportunités afin de favoriser leur essor et de représenter leurs intérêts, tout en augmentant le nombre de jeunes entrepreneurs impliqués dans le milieu. Ce comité assure un rôle-conseil et d'appui pour l'organisation d'activités répondant aux intérêts des jeunes entrepreneurs.



Comité Entrepreneuriat au Féminin

Le comité Entrepreneuriat au féminin vise à mousser l'entrepreneuriat, à outiller et à accentuer l'influence des femmes d'affaires, des femmes professionnelles et des travailleuses autonomes dans les décisions économiques et sociales. Bien que les thématiques d'activités du comité (conférence, réseautage, formation, etc.) soient orientées vers les femmes dans le milieu des affaires, les activités sont ouvertes à tous les membres et futurs membres de la CCG. Ce comité assure un rôle-conseil et d'appui pour l'organisation d'activités répondant aux intérêts des femmes du milieu.

Comité Diversité culturelle

Le Comité diversité culturelle cherche à promouvoir l'intégration des gens d'affaires de diverses cultures et ethnies dans la région de l'Outaouais. Ainsi, ceci vise à stimuler et créer des liens bénéfiques, pour l'ensemble des entrepreneurs afin de créer d'autres possibilités de développement économique.

Comité du tournoi de golf annuel

Le tournoi de golf annuel est un événement de réseautage rassembleur pour la communauté d'affaires de la région. Ce comité assure un rôle-conseil et d'appui pour l'organisation du tournoi que ce soit au niveau de l'animation, la recherche de partenaires, de l'organisation d'activités et de la logistique. En raison de la COVID-19, l'édition 2020 a été annulée.



Représentation au sein de comités externes

Stéphane Bisson, président de la CCG

- Conseil d'administration de la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Commission de développement économique de la Ville de Gatineau
- Front régional commun – Dossier Outaouais
- Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur de l'Outaouais (ACESO)
- Comité directeur MonGPS.ca
- Alliance GO – Collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale et le Ottawa Board of Trade

Stefan Psenak, directeur général, CCG

- Comité de relance du centre-ville
- Table d'action en entrepreneuriat de l'Outaouais
- Conseil d'administration Table du Rapprochement des associations
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)
- Comité aviseur de l'École des entrepreneurs du Québec – Campus Outaouais
- Comité des partenaires du milieu
- Alliance GO – Collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale et le Ottawa Board of Trade

Julie Moffatt, directrice, Export Outaouais

- Conseil d'administration, Commerce international Québec
- Comité tactique régional
- Comité de développement économique d'Investissement Québec
- Comité aviseur de l'École des entrepreneurs du Québec – Campus Outaouais

Nicholas D'Aoust, vice-président, CCG

- Comité des partenaires du milieu

André Larocque, administrateur, CCG

- Table d'éducation de l'Outaouais

Sébastien Brunet, administrateur, CCG

- Représentant au nom du CA de l'ACQ sur le CA de la CCG

Carole Presseault, membre CCG, Presseault stratégie

- Conseil d'administration de l'Aéroport international d'Ottawa



Programme de mentorat pour entrepreneurs et dirigeants en économie sociale

DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

90
MENTORÉS dont 81
dyades et 1 groupe de
mentorat

42
NOUVEAUX
JUMELAGES

5
NOUVEAUX
MENTORS FORMÉS
ET ATTESTÉS



11 ATTESTATIONS
5 ACCRÉDITATIONS BRONZE
2 ACCRÉDITATIONS ARGENT
3 ACCRÉDITATIONS OR
1 ACCRÉDITATION DIAMANT

Cellule de mentorat pour entrepreneurs et dirigeants en économie sociale de Gatineau

Depuis 2003, la Cellule de mentorat œuvre au développement d'un service mentorat pour entrepreneurs et dirigeants en économie sociale à Gatineau en collaboration avec le Réseau Mentorat. Aujourd'hui, la cellule de Gatineau est l'une des cellules des plus active et importante du Québec. Au niveau provincial, elle est classée troisième.

Le mentorat permet au mentoré d'accroître son développement en tant qu'entrepreneur ou dirigeant en économie sociale tout en lui permettant de prendre du recul, afin de mieux évaluer ses options et prendre ses propres décisions.

En 2020, en pleine crise sanitaire de la COVID-19, la cellule a mis en place différentes actions afin de soutenir les entrepreneurs lors de cette période. Les mentors, en collaboration avec le Réseau-Mentorat, reçoivent dorénavant une deuxième formation qui leur permettra d'accompagner au mieux leurs mentorés.

La cellule de mentorat de Gatineau se démarque particulièrement par son dynamisme, par l'ampleur et la diversité de son offre et ce, grâce à l'implication bénévole de plus de 60 mentors au sein du Programme. C'est plus de 1 500 heures en bénévolat que les mentors octroient annuellement à la communauté d'affaires! Le Programme offre aux entrepreneurs qui adhèrent au programme du mentorat individuel, du mentorat de groupe, du codéveloppement, ainsi que différentes formations tout au long de l'année.

Promotion du Programme

Lors d'événements précis, nous avons offert la formule de « Mentorat Éclair » qui permet aux entrepreneurs de vivre l'expérience mentorale.

Rayonnement provincial de la Cellule de Gatineau

Lors du gala du Réseau-Mentorat, le 18 février 2021, Lise Trahan a reçu une certification diamant pour son implication exceptionnelle au sein du programme.



Quelques statistiques des retombées du programme*

78,4 %

DES ENTREPRISES
MENTORÉES SONT ENCORE
EN ACTIVITÉ

1,5

EMPLOIS CRÉÉS EN
MOYENNE DURANT
LA PÉRIODE MENTORALE

100 000 \$

D'AUGMENTATION
MOYENNE DU CHIFFRE
D'AFFAIRES DURANT
LA PÉRIODE MENTORALE

*Source : Réseau Mentorat

CONSEIL DE CELLULE

MARC PATRY

Associé principal, PPTA – Services financiers
Chef mentor

FRANCE DUBOIS

Directrice générale, SPCA de l'Outaouais,
Responsable de l'économie sociale

NANCY LEHOUX

Présidente, Milident
Responsable du Comité relations mentors

PIERRE PHARAND

Propriétaire, Club de tir de l'Outaouais
Représentant du CA de la CCG et de la MRC des Collines

FRANÇOIS SYLVESTRE

Président et associé, Nuapro Services
Responsable du recrutement

MARIO LEBLANC

Présidente, Le Blanc
Responsable de l'Éthique et déontologie

IBTISSAM NEMROUCH

Coordonnatrice de conseil régional de mentorat en Outaouais (oct. 2020 – mars 2021)

JÉRÉMY SAVAGE

Responsable du programme de mentorat

Partenaires financiers de la cellule de mentorat de Gatineau

C'est grâce à l'apport financier de notre partenaire majeur, **ID GATINEAU** que nous avons pu offrir un service de qualité tout au long de l'année ainsi qu'au soutien financier de **DESJARDINS ENTREPRISES** et du **RÉSEAU MENTORAT**. Sans oublier notre collaborateur le **PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'OUTAOUAIS**, qui permet au dirigeant en économie sociale de bénéficier de ce service en octroyant une subvention aux mentorés.



Conseil régional du mentorat de l'Outaouais (CRMO)

Grâce à un soutien financier de 210 000 \$ pour 3 ans du FARR (Fond d'appui au rayonnement des régions), le mentorat est maintenant d'actualité dans les 4 régions de l'Outaouais (Gatineau, Collines-de-l'Outaouais, Pontiac et Papineau/Vallée-Petite-Nation). Une coordonnatrice régionale a été engagée afin d'appuyer les organismes porteurs à implanter ou développer davantage le mentorat. L'objectif de la prochaine année est d'avoir 15 à 20 dyades actives par région, d'ici le 21 décembre 2021.

M. Jean-Louis Des Rosiers, président du CRMO, représente également la région de l'Outaouais sur le Conseil national du Réseau Mentorat.

Bilan des activités 2020-2021

Mandaté par les gouvernements du Québec et du Canada à titre d'**organisme régional de promotion des exportations (ORPEX)** pour la région de l'Outaouais, Export Outaouais **accompagne et conseille les entreprises de la région dans la réalisation de leurs démarches d'exportation hors Québec et à l'international.**

Au cours de l'année 2020-2021, Export Outaouais a accompagné **68 exportateurs** actuels ou potentiels de l'Outaouais par l'entremise de :



Adaptation et bonification des services d'Export Outaouais

L'année 2020-2021 a été déstabilisante pour les PME de la région, qui ont dû faire preuve de résilience et de créativité pour traverser cette période d'incertitude. Export Outaouais s'est avéré une ressource clé pour le soutien aux entreprises exportatrices de l'Outaouais et pour contribuer à la synergie régionale des acteurs de développement économique. L'organisme et ses experts, en collaboration avec ses nombreux partenaires, ont concentré leurs efforts à appuyer les entreprises dans le repositionnement de leurs stratégies et la planification des étapes qui leur ont permis de mieux naviguer à travers la pandémie et à relancer leurs activités.

Des partenariats qui contribuent à la croissance hors Québec des PME de l'Outaouais

Export Outaouais et la SADC Papineau-Collines annonçaient le 24 mars 2021, la signature d'un partenariat exclusif visant à faciliter l'accès à des services d'accompagnement spécialisés pour les entreprises de la région qui exportent ou qui envisagent l'exportation. C'est ainsi 120 heures d'accompagnement Passeports Export seront octroyées à des PME de la région pour les aider à développer de nouveaux marchés.

Pour une troisième année consécutive, Export Outaouais et ID Gatineau unissaient également leurs forces en poursuivant le partenariat Passeports Export, permettant à plusieurs entreprises de Gatineau de bénéficier de l'expertise en commerce international d'Export Outaouais pour diversifier leurs marchés, relancer leurs activités et prendre de l'expansion.



**35 entrepreneurs
des quatre coins de
l'Outaouais**

Cohorte 1 | Parcours Croissance en commerce électronique

Création du parcours croissance en commerce électronique

En collaboration avec l'École des entrepreneurs du Québec – Campus de l'Outaouais et l'appui de la Cellule de commerce électronique de l'Outaouais, Export Outaouais a mis sur pied un parcours de formation et d'accompagnement dédié aux entreprises de l'Outaouais souhaitant développer ou optimiser leurs compétences en commerce électronique. Ce sont près d'une centaine d'entrepreneurs de la région qui pourront bénéficier de cet outil crucial pour la relance de leur entreprise. La première cohorte du Parcours a débuté en mars 2021, avec 35 entrepreneurs inscrits. Quinze d'entre eux participeront au bloc de formation et d'accompagnement en exportation afin de les initier au commerce hors Québec et que ceux-ci puissent bâtir un plan à l'exportation axé sur le commerce électronique.

Le Parcours est réalisé grâce à la contribution financière de Services Québec, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Ville de Gatineau, de Desjardins Entreprises, de Postes Canada, de l'Espace-O et d'Exportation et développement Canada.

Campagne de rayonnement « Nos Exportateurs »

Le 4 novembre 2020, Export Outaouais, en collaboration avec Desjardins Entreprises, lançait sa campagne « Nos Exportateurs » lors de la Tournée en Mouvement pour la relance socioéconomique de l'Outaouais, présentée par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). Échelonnée sur 5 semaines, la campagne mettait en lumière les efforts et les succès de 5 entreprises exportatrices de l'Outaouais : Foko Retail, Les Planchers Lauzon, Macadamian, BIOGRADE et Maman Kangourou. Export Outaouais souhaite ainsi inspirer d'autres PME de la région à faire le saut, à considérer l'exportation comme le prochain levier de leur croissance, de leur relance.



Le Prix Excelor « Projet d'exportation de l'année »

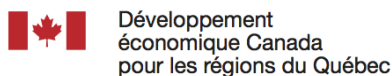
En collaboration avec Investissement Québec, Export Outaouais a offert le prix Projet d'exportation de l'année dans le cadre des Prix Excelor 2020 à une entreprise de l'Outaouais qui s'est distinguée par un projet d'exportation innovant et créateur de richesse. L'organisme a reçu 10 candidatures de qualité, le jury de sélection, composé des membres du comité consultatif d'Export Outaouais, a fait la sélection des finalistes et du lauréat.

Les trois entreprises finalistes, IEG, SpecsID et Flora Medicina se sont démarquées par la qualité exceptionnelle de leurs développements de marchés hors Québec et à l'international ou leurs capacités à s'adapter à la réalité entourant la crise vécue en 2020. Le Prix projet d'exportation de l'année a été remis à l'école d'herboristerie en ligne **Flora Medicina** lors du Gala Excelor de la Chambre de commerce de Gatineau.



Merci aux partenaires d'Export Outaouais!

Les activités et l'offre de service de l'organisme sont rendues possibles grâce à l'appui de ses précieux partenaires :



RATTACHÉ À



MEMBRE DE





MERCI!

À tous les bénévoles, partenaires, collaborateurs
et tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent
au succès de la Chambre de commerce de Gatineau.

**ENERGIE
104.1**

94.9
rouge



leDroit





45, rue de Villebois, bureau 100
Gatineau (Québec) J8T 8J7
T : 819 243-2246
F : 819 243-3346
ccg@ccgatineau.ca

   @ccgatineau
ccgatineau.ca